

dépôts dans les réserves centrales d'or. Autant que ces réserves étaient en or de fait ou des billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transférèrent leurs réserves d'or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange soit des notes de crédit de la Banque du Canada, soit ses propres billets. Il a été stipulé que dorénavant les banques à charte devaient transporter des réserves de cette sorte s'élevant à 5 p.c. au moins de leur passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garanties par la monnaie et le crédit des banques ont été commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds de change, 1940, comme il est expliqué à la question des réserves de la Banque du Canada à la sous-section 1.

6.—Moyennes annuelles des réserves en espèces des banques à charte au Canada, 1926-44

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves en espèces avant le 11 mars 1935 renferment l'or et la monnaie et les billets du Dominion détenus par les banques au Canada et les dépôts dans les réserves centrales d'or non affecté; depuis cette date, elles comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois
	\$	\$		\$	\$
1926	192,000,000	197,000,000	1936	225,000,000	225,000,000
1927	187,000,000	194,000,000	1937	240,000,000	240,000,000
1928	193,000,000	205,000,000	1938	254,000,000	252,000,000
1929	191,000,000	212,000,000	1939	269,000,000	268,000,000
1930	176,000,000	197,000,000	1940	289,000,000	287,000,000
1931	169,000,000	182,000,000	1941	313,000,000	308,000,000
1932	172,000,000	186,000,000	1942	342,000,000	340,000,000
1933	189,000,000	195,000,000	1943	423,000,000	413,000,000
1934	201,000,000	203,000,000	1944	538,000,000	527,000,000
1935	213,000,000	216,000,000			

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Etant donné que l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets pour fournir une monnaie ou moyen d'échange commode, il a été jugé important de traiter du régime monétaire et bancaire dans un bref aperçu historique, qui se trouve aux pp. 934-40 de l'Annuaire de 1938. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867 sont indiquées aux pp. 826-27 de l'Annuaire de 1941. Un tableau, aux pp. 928-29 de l'édition de 1937 donne les faillites depuis la Confédération; il n'y en a eu aucune depuis 1923.

Revision de 1944 de la loi des banques.—D'après la loi, les chartes des banques commerciales au Canada sont renouvelables tous les dix ans et, en même